

LE BAZOIS SOUS CHATEAU-CHINON

De larges horizons boisés

Adossé aux remparts du Haut Morvan, ce piedmont évasé fait la transition vers les grands espaces du Bazois.

Des villages belvédères

Un bocage simple et reposant, de plus en plus soigné à l'approche du Bazois recouvre plaines et vallées, remonte sur le pied des reliefs qui conservent une crête boisée. La pierre calcaire apparaît dans l'encadrement des portes et des fenêtres.

Un bocage très visible sur les pentes entre piedmont et vallées

Quelques coteaux accentués

Un paysage habité avec des implantations très diversifiées



Domartin
Le talus de 250 m de dénivellé est le premier relief du Haut Morvan.



Saint-Hilaire-en-Morvan
Château-Chinon, du haut de son relief, est visible de plus de 8 kilomètres en venant de la plaine. D'autres villages profitent d'expositions sud à sud-ouest à la faveur des reliefs plus marqués du ruisseau du Veynon.



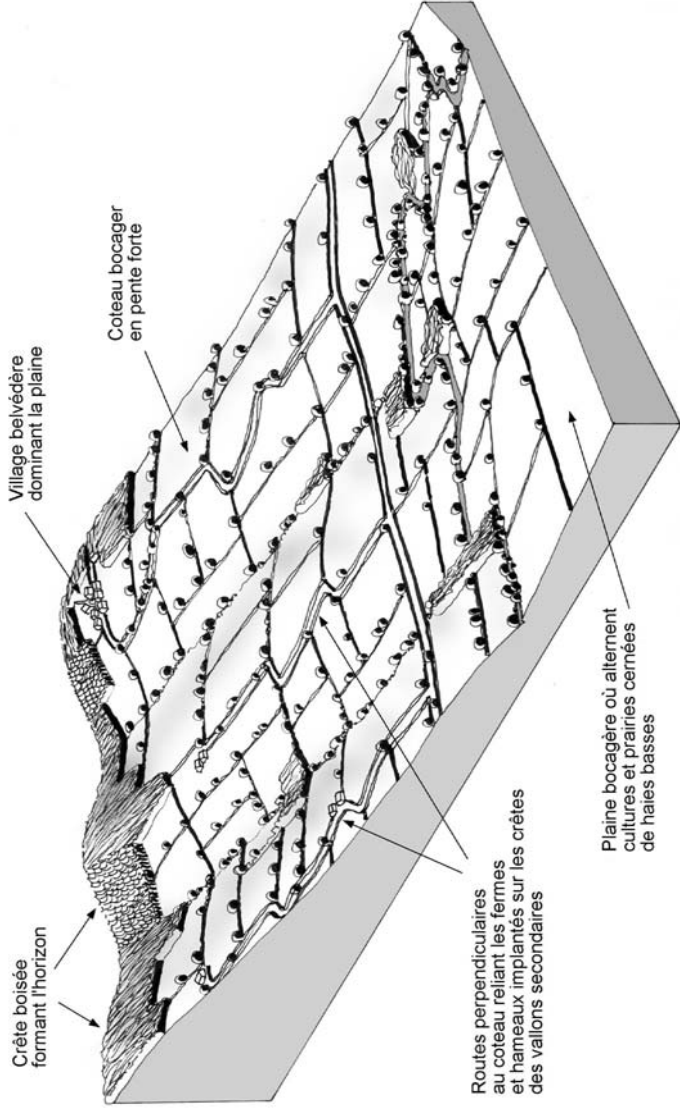
Saint-Léger-de-Fougères
Les vastes pentes mettent en scène ce bocage ample alliant parcelles cultivées et prés, ponctués d'arbres isolés et de petits boisements.



Dun-sur-Grandry
Le coteau nord de la vallée du Veynon plus prononcé offre des belvédères depuis la forêt de Grandry. A son pied se déroule un bocage plus intime.



Saint-Hilaire-en-Morvan
L'habitat est toujours visible au gré d'un replat, au pied d'un coteau, à proximité d'une crête : hameau, longue grange isolée, château.



 Une sous-entité paysagère contrastée

La Plaine sous Château

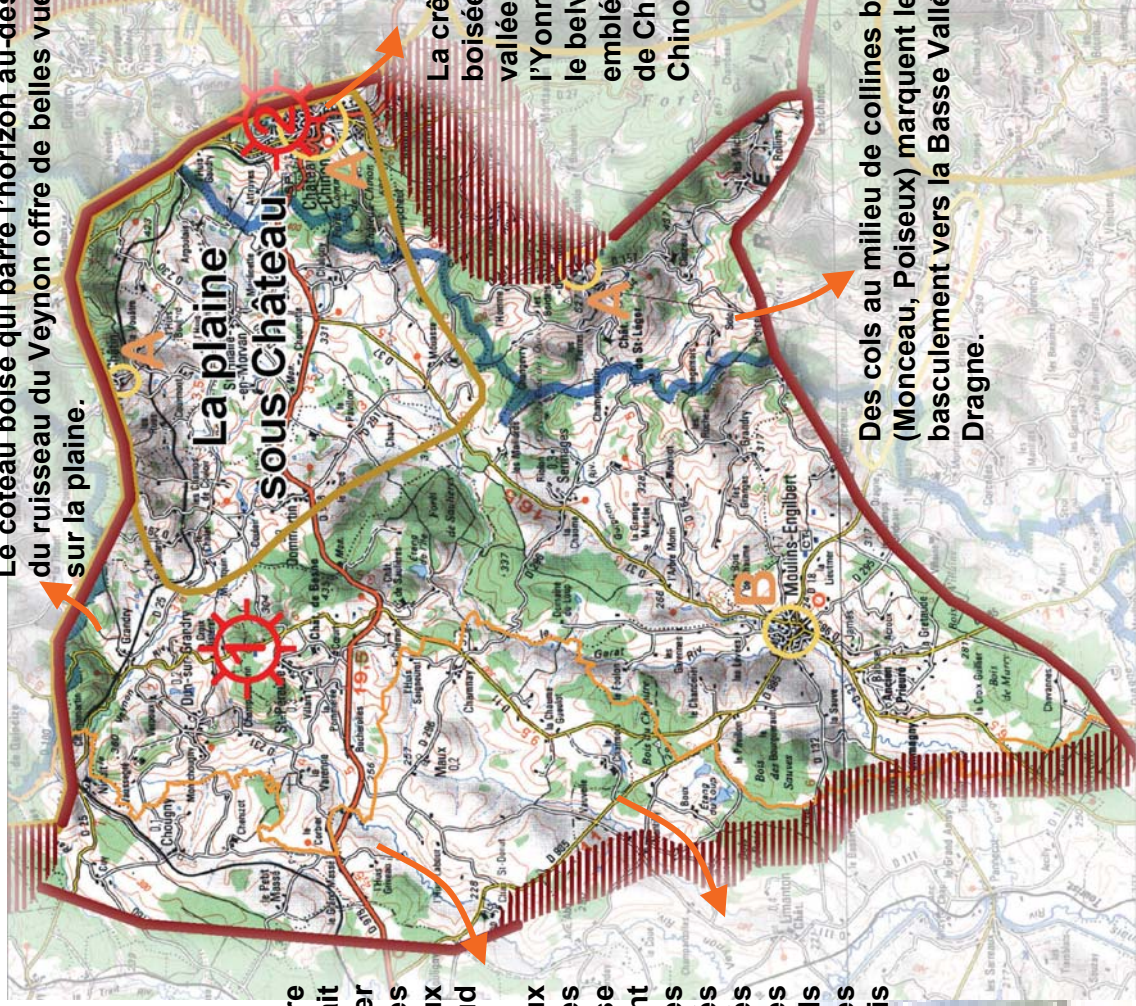
 Les structures paysagères très lisibles

A -bourg belvédère
B -bourg de vallée

 Les lieux particuliers à découvrir

1 -route de crête de Sainte-Péreuse
2 -belvédère de Château-Chinon

Le coteau boisé qui barre l'horizon au-dessus du ruisseau du Veynon offre de belles vues sur la plaine.

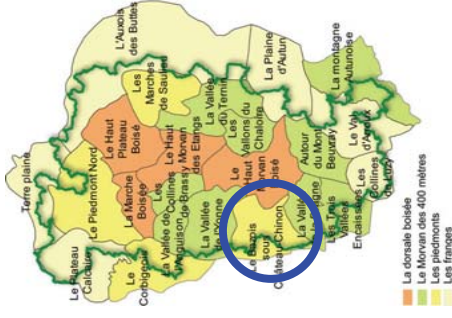


Une barre boisée fait bifurquer les ruisseaux vers le sud

Ruisseaux et routes se faufilent par des défilés encaissés vers les grands espaces du Bazois

La crête boisée de la vallée de l'Yonne, avec le belvédère emblématique de Château-Chinon

Des cols au milieu de collines bocagères (Monceau, Poiseux) marquent le basculement vers la Vallée de la Dragne.

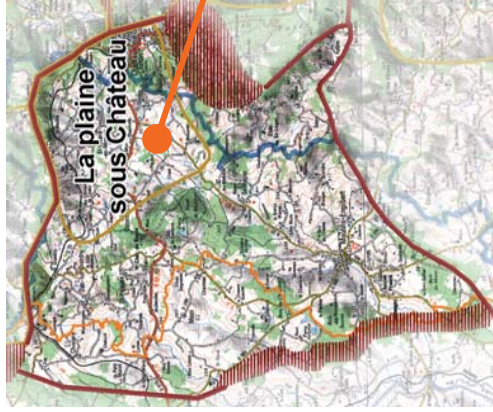


La dorsale boisée
Les Monts des 400 mètres
Les forêts

Communes :
Château-Chinon,
Château-Chinon-Campagne, Châtin, (Chougnay),
Dommartin, Dun-sur-Grandry, (Maux),
Moulins-Engilbert,
Saint-Hilaire-en-Morvan, Saint-Léger-de-Fougeret, Sainte-Péreuse, Sermaises.

() : hors PNRM

Scan100 ©IGN Paris reproduction interdite licence n° 2006GUEC0135



Scan100 ©IGN Paris reproduction interdite licence n° 2006CUEC0135



Saint-Hilaire-en-Morvan

LA PLAINE SOUS CHATEAU



Saint-Hilaire-en-Morvan

Ce cirque tourné vers le bazois, au fond relativement plat, est cerné de crêtes boisées. Adossé aux contreforts de Château-Chinon, il est fermé au nord par le coteau de Châtin, au sud et à l'ouest par les crêtes boisées du petit bassin versant du Garat et du Veynon. Deux rivières s'en échappent par des vallées étroites et boisées.



Domartin

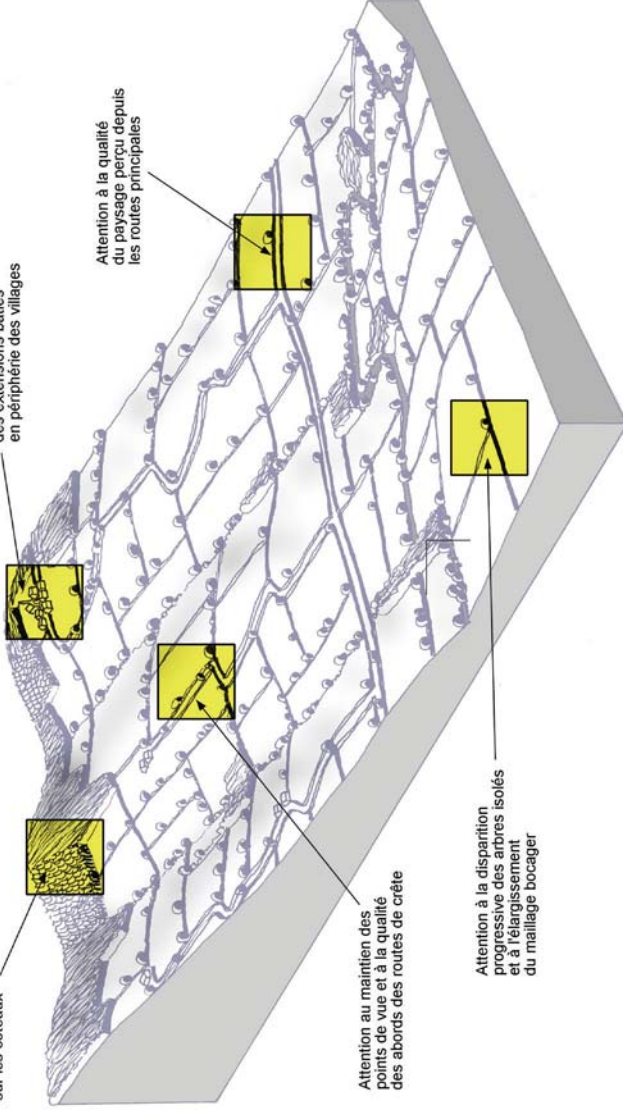
Le bocage, qui semble être plus régulier et mieux entretenu que sur le reste de l'entité, entraîne une perception simple et reposante. Quelques longues granges isolées ponctuent le paysage çà et là. L'ordonnement de ce secteur est mis en exergue par le contraste apporté par les reliefs boisés proches.



Domartin

À proximité d'une ferme, dans une pâture, des mares nues forment des miroirs simples et précieux dans le paysage. Certaines sont des retenues d'eau, et ont pu servir lors de l'exploitation d'une mine d'uranium.

Attention à l'impact paysager de la gestion des boisements sur les coteaux



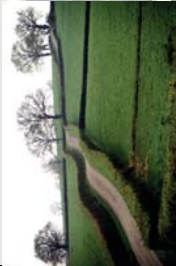
MAINTENIR DES COMPOSANTES BOCAGERES



Saint-Hilaire-en-Morvan

Le regroupement des exploitations et l'agrandissement des parcelles entraînent la dislocation des haies. Les arbres isolés sont pour la plupart vieillissants ; leur disparition prochaine est prévisible. L'importance de ce maillage aux pieds du Haut Morvan justifierait de conserver les haies-clôtures et les arbres isolés les plus emblématiques, et de mettre en place un renouvellement.

MAINTENIR DES POINTS DE VUE DEPUIS LES ROUTES DE CRETES



Choungny

Les routes de crête sont nombreuses et offrent de nombreux panoramas qui méritent attention : maintenir l'entretien des haies basses, aménager des points d'arrêts, éviter l'urbanisation de ces tronçons pourtant prisés.

SOIGNER LES ABORDS DES ITINERAIRES SECONDAIRES



Saint-Léger-de-Fougères

Le long des routes les détails prennent de l'importance, qu'il s'agisse d'une voie majeure comme celle de Château-Chinon à Nevers, ou d'une petite route à plat dans le bocage : une barrière qui dessine une fenêtre sur la campagne, une simple mare ponctuée d'un fruitier, le ruban d'une haie qui suit la route.

ADOUCIR L'IMPACT PAYSAGER DE LA GESTION FORESTIERE



Saint-Léger-de-Fougères

Sur les coteaux les plus exposés autour de Château-Chinon en particulier, où dominent les résineux, il serait souhaitable d'estomper l'impact visuel ou de privilégier une coupe progressive, une irrégularité du peuplement, une mise en andains plus petits.

RESPECTER QUELQUES REGLES ARCHITECTURALES



Saint-Léger-de-Fougères

Lors d'une implantation nouvelle, quelques règles architecturales permettraient de respecter les bâtiments anciens, et même de les revaloriser : orientation, couleur, forme des ouvertures, végétation des abords.

EVITER L'URBANISATION LINEAIRE ET LE MITAGE



Domartin

La proximité de Château-Chinon, de la RD 978, mais aussi la diversité des sites d'implantation attractifs ont entraîné une dynamique de construction assez forte.

Acquérir des réserves foncières, affecter des secteurs d'extension urbaine, permettraient de maîtriser les constructions malvenues en marge des villages et le long des voies, et d'accroître la qualité des sites d'accueil des habitants et des activités.

RESTAURER LE BÂTI RURAL



Saint-Léger-de-Fougères

La mise aux normes des bâtiments agricoles entraîne la désaffectation de granges patrimoniales.

Lorsque le patrimoine est reconverti, des conseils architecturaux permettraient de rappeler quelques règles d'harmonisation : l'ouverture de nouvelles fenêtres, les auvents en pignon, la végétation des abords.



